

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Roger Deneys*

*Date de dépôt : 13 mars 2008*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Bus D comme... Demain, demain, toujours demain ?**

Dans sa réponse à mon interpellation écrite IUE 405 datant de mars 2007, le Conseil d'Etat affirme que des améliorations seront "prochainement" apportées à la ligne de bus D reliant Saint-Julien et Valleiry à Cornavin, notamment en ce qui concerne la réalisation d'un "dédoulement de la ligne grâce au prolongement de la ligne 23" et à la réalisation des "premières mesures sur sol genevois pour la fin 2007".

Or, à ce jour, aucun changement n'a été constaté sur cette ligne (à l'exception indirecte de la réalisation de la passerelle Bachet-Stade de Genève), alors même que le Conseil d'Etat relève dans sa réponse l'importance de cette pénétrante et qu'à ce jour le taux d'utilisation des transports publics pour entrer sur territoire suisse par la douane de Perly est le plus faible et le plus affligeant du canton, soit un modeste UN pourcent (soit certainement près de 99% en voitures, motos et scooters !).

Quand on sait que ce bus est peu fréquent, que les véhicules sont trop petits et que les horaires sont sujets à tous les caprices de la circulation automobile privée en raison de l'absence de sites propres, notamment sur la Route de Saint-Julien et sur la Route des Jeunes (parfois plus de 20 minutes de retard, rendant tout déplacement professionnel délicat en raison des aléas), il me semble particulièrement inacceptable et peu respectueux des usagers des transports publics de ne pas accorder une priorité majeure à la réalisation des aménagements évoqués.

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer pour quelles raisons le calendrier n'a-t-il pas été respecté et pourquoi les mesures prévues n'ont-elles pas encore été prises ? Il serait également opportun d'annoncer - sans effet de manche - dans quels délais les usagers-sardines pourront-ils escompter voir une réelle amélioration des conditions de circulation des transports publics sur cet axe, qui recevra d'ailleurs également un part du trafic supplémentaire lié à l'ouverture de l'autoroute A41 entre Annecy et Genève ?

(<http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/IUE00405A.pdf>)